

Express Pro

Financez votre quotidien

LA MOBILISATION DE CRÉANCES SIMPLIFIÉE

Une enveloppe de financement de 10 000 € à 200 000 €

En quelques minutes, votre chargé d'affaires CIC ou votre conseiller de clientèle Crédit Mutuel établit votre contrat Express Pro.

Vous disposez d'une **avance sur les montants dus par vos clients dans les 48 heures** qui suivent la réception de vos factures.

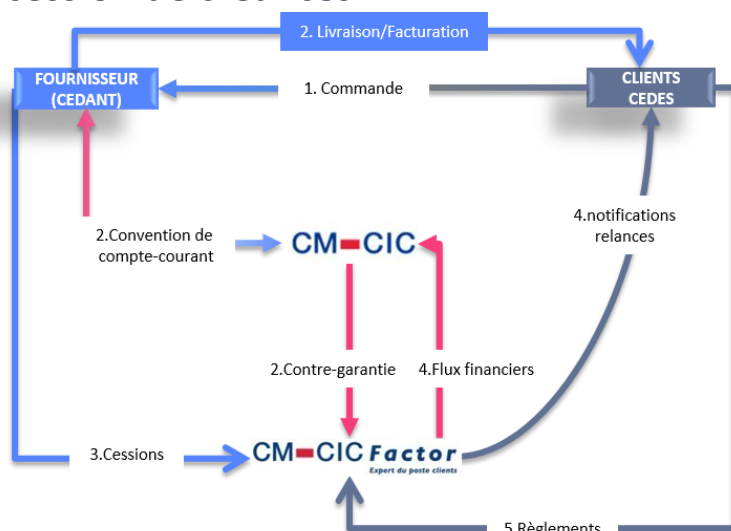
Vous bénéficiez d'une visibilité complète grâce au service en ligne sécurisé, qui vous permet de **consulter en temps réel**, toutes les informations concernant la gestion et le suivi de votre compte.

Un fonctionnement tout en souplesse

Avec Express Pro, vous choisissez de confier tout ou partie des créances commerciales éligibles.

Vos clients sont notifiés de la cession à CM-CIC Factor afin de rendre effectif le règlement entre ses mains. CM-CIC Factor assure le suivi du recouvrement de vos factures et contrôle leur paiement régulier.

Le mécanisme de la cession de créances



Le financement par cessions de créances vient compléter les formules classiques que sont l'escompte et le découvert. La mobilisation des créances est **possible dès la facturation**. Ce sont donc des factures qui sont cédées à CM-CIC Factor, mais aussi des marchés (publics ou privés) et des situations de travaux dans le cas du BTP par exemple.

Disposez d'une visibilité complète, à tout moment



Un outil en ligne pour une information complète disponible via notre site www.cmcic-factor.com, rubrique mobilisation de créances.

Vous bénéficiez d'un **service en ligne sécurisé**, vous permettant de consulter **en temps réel** toutes les informations concernant la gestion et le suivi de votre compte.

Avec **Express Pro**, vous bénéficiez d'un mode de **financement souple et rapide** de vos créances.

Vous n'êtes pas dans l'obligation de nous confier la totalité de votre poste clients.

Vous **gardez le contrôle de votre relation commerciale** tout en confiant la gestion administrative de vos clients à un spécialiste.